



10 juillet 2019. Audition de Didier Guillaume, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, par les groupes Ruralités de l'Assemblée Nationale et du Sénat.



Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du groupe Ruralités du Sénat

Compte rendu de réunion conjointe Groupe Ruralités du Sénat - Groupe d'étude Enjeux de la ruralité de l'A-N

Mercredi 10 juillet 2019 à l'Assemblée nationale

AUDITION de Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Mercredi 10 juillet 2019, le groupe Ruralités du Sénat et le groupe d'étude Enjeux de la ruralité de l'Assemblée nationale, mis en place à six mois d'intervalle courant 2018, ont organisé leur première réunion conjointe à l'occasion de l'audition au Palais Bourbon du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation M. Didier GUILLAUME.

L'objet des initiatives des deux structures est identique lorsqu'il s'agit de prendre en compte, de façon générale et le plus souvent possible dans les textes législatifs à examiner, la dimension territoriale, et celle proprement rurale. Cette rencontre fut également rendue possible grâce aux similarités des modes de fonctionnement des deux groupes, transpartisans et transcommissions. La recherche de consensualité, guidant les deux Présidents, a également favorisé l'organisation de l'événement à l'occasion duquel le Ministre fut saisi des différents enjeux liés à la souveraineté alimentaire française et aux impacts du dérèglement climatique sur le monde agricole et les territoires ruraux.

Didier GUILLAUME a profité de cet échange pour présenter les trois chantiers concrets qui guideront son action : changement des pratiques agricoles, gestion plus qualitative de l'eau (irrigation, retenues collinaires et multi-usages, utilisation des eaux d'assainissement...) et travaux couplant prévention et réparation dans le secteur assurantiel avec le lancement d'un round de négociations de six mois avec le monde agricole et dont les arbitrages seront rendus début 2020.

Il a également détaillé l'engagement de la France sur la voie de la transition agro-



10 juillet 2019. Audition de Didier Guillaume, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, par les groupes Ruralités de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

écologique, défendu l'amélioration du bien-être et l'indispensable hausse des revenus des agriculteurs, en rappelant que la PAC et les aides directes du ministère représentent chaque année 350 M€ alloués à l'installation de jeunes agriculteurs.

Il a également évoqué la nécessité de mettre fin à l'*agribashing* excessif et permanent, abordé la délicate situation de l'ONF pour lequel une nouvelle gouvernance sera instaurée à l'automne, annoncé la probable extension jusqu'en 2023 du cycle de programmation des fonds LEADER (2014-2020 en théorie) et confirmé l'annonce présidentielle du lancement des travaux concernant une prochaine loi foncière.

Enfin, le Ministre a émis le souhait de voir se développer en France une véritable filière stratégique d'agroéquipements, actuellement inadaptée en raison de coûts prohibitifs et pour laquelle les technologies connues (matériels connectés, radars...) permettraient d'économiser 60 à 80% d'application de produits phytosanitaires dont le stade d'éloignement à la dépendance n'a jamais été autant avancé.

Cette première rencontre partagée a été une réussite, tant par le nombre de participants - une cinquantaine de parlementaires présents et une vingtaine représentés par leurs assistants -, que par la diversité, la qualité des questions posées, parfois même à la périphérie du sujet agricole, que par les réponses du Ministre.

Elle fut également la démonstration qu'à côté des auditions traditionnelles, que ce soit dans le cadre du débat budgétaire ou dans celui d'un texte de loi précis, il y a de la place pour ce type d'audition permettant d'aborder les sujets de façon plus généraliste et détendue. L'expérience sera renouvelée à la rentrée prochaine, probablement au Sénat.